République Française

Département du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20231003-91-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2023

N° 91/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 26 septembre
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 10 octobre

Objet de la délibération :

Décision modificative n°1 : Budget chaufferie

Nombre de membres			
- En exercice :	97		
- Présents titulaires	65		
- Absent(e)s :			
· Dont suppléé(e)s	6		
· Dont représenté(e)s	8		
· Excusé(e)s :	6		
· Non excusé(e)s :	12		
- Votants	79		

Résultat du vote	
- Pour:	79
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le trois octobre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la Salle Culturelle de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMONIN à Angèle LIME, Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Pascal GOSSE à Sarah VIONNET, Isabelle GUILLAME à

Procuration Christophe JOUVIN, Sébastien LAITHIER à Vanessa DORDOR, Yves MOUGIN à Alain OUDET, Mickaël NICOLET à Adrien BART, Mireille

PICARD à Nathalie LAURENT

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Jean-Marie DONEY par

Suppléé(e)s

Jean-Marie CLERC, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier
LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Alain MONNIER par Julien

DEFRASNE, Lydie SAGE par Martial PAULY

Excusé(e) Joël BOLE, Elisabeth JACQUES, Vincent MARGUET, Romuald

MAUGAIN, Florence PAUL, Marie-Christine VERNEREY

Christine BREUILLOT, Yves CUINET, Cyrielle DELISLE, Marye FAILLENET, Catherine FESSELIER, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie

Absent(e)s

LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO,

Patrick TELES

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Vu les interventions importantes réalisées sur la Chaufferie Bois d'Amancey imputées en investissement, entrainant par conséquent une diminution de consommation des crédits de fonctionnement,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de basculer 14 000 € de crédits fonctionnement du 61558 en investissement au 2188 par décision modificative comme suit :

25434 Code INSEE C.C. LOUE LISON

Budget Chaufferie Bois 00160

DM n°1 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

VIREMENT CREDITS INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61558 : Autres biens mobiliers	14 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	14 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00€	14 000.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00€	14 000.00 €	0.00 €	0.00€
Total FONCTIONNEMENT	14 000.00 €	14 000.00 €	0.00€	0.00 €
INVESTISSEMENT	GERNARD S			
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00€	14 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0.00€	0.00 €	0.00€	14 000.00 €
D-2188 : Autres	0.00€	14 000.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	14 000.00 €	0.00€	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	14 000.00 €	0.00 €	14 000.00 €
Total Général	14 000.00 €		14 000,00 €	

Fait et délibéré en séance, le 03.10.2023

Pour Extrait conforme, Jean-Claude GREN/ER